

ques consacrés aux arts, critères qui sont énoncés dans la réponse à la question n° 2526.

LES SUBVENTIONS À LA «TAMARACK REVIEW»
EN 1967 ET 1968

Question n° 2547—**M. McBride:**

1. A combien s'élevait la subvention que le Conseil des arts a versée à la *Tamarack Review* a) en 1967, b) en 1968?

2. Combien la *Tamarack Review* a-t-elle publié de numéros a) en 1967, b) en 1968?

3. Le Conseil des arts a-t-il pour ligne de conduite de subventionner les périodiques qui défendent une opinion politique?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Le Conseil des Arts du Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Voir la réponse à la question n° 2527 de M. Yewchuk, en date du 13 juin.

2. a) 4; b) 3.

3. Non, sauf s'ils accordent une nette prédominance aux sujets artistiques.

L'AÉROPORT DANS LE PORT DE TORONTO

Question n° 2553—**M. Robinson:**

L'étude de la possibilité d'aménager un aéroport dans la partie est du port de Toronto a-t-elle révélé que ce projet serait réalisable, et, dans l'affirmative, à combien évalue-t-on le coût du terrain qu'il faudrait gagner sur le lac?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): L'étude de faisabilité en question n'est qu'une étude technique préliminaire. Cette étude a révélé qu'il est possible du point de vue technique, en gagnant du terrain sur le lac, d'aménager un espace suffisant pour deux pistes rapprochées à sens unique.

Les vastes études ayant trait à l'espace aérien, à la météorologie et au transport au sol, en rapport avec ce projet, ne sont pas encore terminées.

Selon une première estimation, les frais de récupération de terrain sur le lac s'élèveraient à 56 millions de dollars ou \$80,000 l'acre.

L'AÉROPORT SUR LE LITTORAL DU LAC
ONTARIO À TORONTO

Question n° 2554—**M. Robinson:**

Le gouvernement fédéral a-t-il l'intention d'examiner la possibilité de prévoir la construction d'un aéroport dans le cadre du projet de réaménagement de la rive du lac Ontario dans la région de Toronto?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, en concurrence avec d'autres emplacements possibles dans la région de Toronto, afin de desservir le Sud de l'Ontario.

LES RECETTES DE LA VENTE DE
TIMBRES-POSTE

Question n° 2560—**M. Rodrigue:**

1. Quels ont été les revenus totaux du ministère des Postes provenant de la vente de timbres-poste pour les années a) 1967-1968 et b) 1968-1969?

2. Quels ont été les revenus totaux du ministère des Postes provenant de la vente de timbres par les machines à affranchir?

3. Quel a été le montant versé à la British American Bank Note Co. Ltd. et à la Canadian Bank Note Co. Ltd., au cours des années 1967-1968 et 1968-1969 pour les impressions des timbres vendus au total?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): 1. a) \$118,831,756, y compris la vente des entiers postaux; b) \$125,466,254, y compris la vente des entiers postaux.

2. Pour les ventes d'empreintes de machine à affranchir et d'enregistreuse de port: 1967-1968, \$152,462,666; 1968-1969, \$175,778,131.

3.

	British American Bank Note Co. Ltd.	Canadian Bank Note Co. Ltd.
a) 1967-1968	88,800	1,175,000
b) 1968-1969	491,000	662,200

LA SUBVENTION DU CONSEIL DES ARTS
À LA REVUE «LIBERTÉ»

Question n° 2563—**M. Thompson:**

1. Quelles subventions le Conseil des arts du Canada a-t-il versées, au cours des années 1966 à 1969, à la revue séparatiste *Liberté* qui est publiée au Québec?

2. Quelles subventions le Conseil des arts du Canada a-t-il versées à la publication *Tamarack Review* au cours des dix dernières années?

3. La publication *Tamarack Review* a-t-elle paru depuis la date de la dernière subvention versée à ce périodique par le Conseil des arts du Canada?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Le Conseil des arts du Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Le Conseil des arts a pour règle de ne pas accorder de subventions aux publications ayant une orientation politique, qu'elle soit séparatiste ou autre. Entre les années 1966 et 1969, il a accordé les subventions suivantes à la revue littéraire montréalaise *Liberté* au titre de l'aide à l'édition: avril 1966, \$6,000; avril 1967, \$6,000; février 1968, \$8,000; avril 1969, \$10,000.

2. Voir la réponse à la question n° 2526 de M. Yewchuk, en date du 13 juin.

3. Voir la réponse à la question n° 2544 de l'hon. M. Harkness, en date du 17 juin.